

# Préparation d'une demande pour les composantes Recherche et création ou Du concept à la réalisation

Les conseils suivants pourraient vous aider à préparer une demande pour les composantes [Recherche et création](#) ou [Du concept à la réalisation](#) du programme [Explorer et créer](#).

Ce document traite des éléments suivants :

- Choisir l'une ou l'autre de ces composantes
- Comprendre le processus d'évaluation par les pairs
- Répondre aux critères d'évaluation
- Conseils généraux pour la préparation d'une demande
- Conseils pour les documents d'appui
- Si votre demande est refusée

Vous trouverez des conseils précis pour préparer votre budget dans les [Ressources](#).

Si vous êtes une personne s'identifiant comme étant sourde, malentendante, handicapée ou vivant avec une maladie mentale, ou si vous êtes une personne inuite, métisse ou membre des Premières Nations confrontée à des obstacles liés à la langue, la géographie ou à la culture, vous pouvez présenter une demande d'[Aide à la production d'une demande](#).

## Choisir l'une ou l'autre de ces composantes

Les deux composantes soutiennent les activités artistiques à différentes étapes du processus créatif.

### Recherche et création

- Finance les projets aux premières étapes du processus artistique, y compris la recherche créative, la création et le développement de projets.
- Dans l'ensemble, les activités s'articulent autour du processus, de l'expérimentation et de la prise de risques créatifs.

**Important!** Si votre projet implique la production et/ou la postproduction d'une œuvre finale, vous devez soumettre votre demande à la composante *Du concept à la réalisation*.

## Du concept à la réalisation

- Finance le cycle de création complet, des premières étapes jusqu'à la production et la présentation de l'œuvre complète.
- Dans l'ensemble, les activités sont axées sur les résultats artistiques et leurs retombées.
- Nécessite que le projet soit terminé dans les délais. Pour la plupart des disciplines, cela signifie que le projet sera présenté au public. Pour plus de détails, voir les lignes directrices [Du concept à la réalisation](#).

## Comprendre le processus d'évaluation par les pairs

[Explorer et créer](#) reçoit de nombreuses demandes, et de multiples comités sont formés pour chaque concours. Chaque comité se compose de trois à cinq pairs évaluatrices et évaluateurs qui examinent jusqu'à 100 demandes. De nouveaux comités sont formés pour chaque concours afin d'inclure différentes perspectives. Vous pouvez en savoir plus en consultant notre [processus décisionnel](#).

Ces comités peuvent réunir des artistes, des travailleuses et travailleurs des arts, des gardiennes et gardiens du savoir, des Aînées et Aînés, des universitaires et des personnes extérieures au Conseil possédant diverses expériences. Ils évaluent les demandes selon les critères publiés dans les lignes directrices : **Mérite artistique**, **Impact** et **Faisabilité**.

## Répondre aux critères d'évaluation

En abordant les critères d'évaluation dans votre demande, vous aidez le comité d'évaluation à comprendre en quoi vos activités vont y satisfaire, et vous facilitez la notation de votre demande à leur égard. Vous trouverez plus bas quelques questions qui vous aideront à réfléchir à la façon dont votre projet répond à chaque critère. Ces questions sont là pour stimuler la réflexion. Vous n'avez pas à y répondre.

**Mérite artistique** (50 % du pointage total) se définit comme suit :

- La qualité artistique de vos œuvres
- La pertinence artistique du projet
- La valeur des résultats artistiques visés

*Continue sur la page suivante ...*

Les questions suivantes peuvent vous aider à réfléchir à la façon dont votre projet répond au critère du mérite artistique :

#### Qui

- Qui êtes-vous? Qu'aimeriez-vous que les pairs sachent sur vous et votre pratique artistique?
- De qui racontez-vous l'histoire? Avez-vous obtenu les permissions qui s'imposent pour la raconter? Prenez connaissance de la position du Conseil des arts du Canada sur l'[appropriation culturelle](#).
- Qui sont vos principales collaboratrices et principaux collaborateurs? Pourquoi les avez-vous choisis? Comment travaillerez-vous avec eux?

#### Quoi

- Quels sont les thèmes ou sujets de votre projet?

#### Comment

- Comment réaliserez-vous votre projet?
- Quelles méthodes ou quels processus utiliserez-vous pour créer ou produire votre œuvre?

#### Pourquoi

- Pourquoi voulez-vous réaliser ce projet maintenant?
- Que souhaitez-vous accomplir?

### **Impact (30 % du pointage total) se définit comme suit :**

La capacité du projet à :

- contribuer à votre développement artistique ou à celui de votre groupe;
- faire avancer la pratique artistique.

*Pour la composante Du concept à la réalisation uniquement :*

- susciter l'intérêt du public pour la pratique artistique et la lui faire connaître.

Les questions suivantes peuvent vous aider à réfléchir à la façon dont votre projet répond au critère d'impact :

#### Qui

- Qui prendra part à votre projet et à qui profitera-t-il?
- Qui est votre communauté ou votre public cible, et comment travaillerez-vous avec lui?

#### Comment

- Comment votre projet vous aidera-t-il à croître dans votre pratique artistique?
- En quoi votre projet contribuera-t-il à faire progresser la pratique artistique au-delà de votre pratique personnelle?
- Explorez-vous de nouveaux matériaux, genres, formes, concepts, etc.?

## Faisabilité (20 % du pointage total) se définit comme suit :

- Votre capacité et votre expérience pour mener à bien le projet.
- Un budget réaliste, comportant la capacité de fournir des conditions de travail adéquates.

### *Pour la composante Du concept à la réalisation uniquement :*

- L'inclusion d'autres sources de revenus, une utilisation adéquate des ressources.

Les questions suivantes peuvent vous aider à réfléchir à la façon dont votre projet répond au critère de faisabilité :

### Quand

- Votre échéancier ou votre plan vous donne-t-il suffisamment de temps pour réaliser votre projet?
- Avez-vous indiqué les étapes et dates clés (p. ex. : mois, semaines, phases, etc.)?

### Qui

- Votre CV démontre-t-il que vous avez l'expérience nécessaire pour réaliser votre projet?
- Avez-vous fourni des biographies, CV ou échantillons de travail pertinent de vos collaboratrices et collaborateurs?
- Avez-vous expliqué comment vous comptez garantir des conditions de travail sécuritaires pour toutes les personnes qui participent au projet? Vous pouvez par exemple parler des considérations physiques, culturelles, sociales ou émotionnelles.

### Comment

- Est-ce que votre budget inclut les coûts appropriés pour vos activités?
- Pour d'autres suggestions budgétaires, consultez les **Conseils pour le budget** dans les [Ressources](#).

### *Pour la composante Du concept à la réalisation uniquement :*

- Vous pouvez demander plus de 60 000 \$. Votre demande et votre budget doivent démontrer pourquoi vous avez besoin d'un montant plus élevé pour réaliser votre projet.

## Conseils généraux pour la préparation d'une demande

- Lisez les lignes directrices et le formulaire de demande avant de commencer :
  - [Recherche et création](#)
  - [Du concept à la réalisation](#)
- Dites les choses dans vos mots, privilégiez la clarté et évitez le jargon. Les pairs évaluatrice et évaluateurs viennent de pratiques artistiques diverses et pourraient ne pas bien connaître votre champ de pratique. Décrivez votre projet de sorte que tout le monde puisse le comprendre.
- La description de votre projet, l'échéancier, le budget et les documents d'appui doivent être cohérents. Ceci indique au comité d'évaluation que vous avez bien réfléchi et que vous êtes en mesure de réaliser votre projet.
- Certains documents de votre profil de candidat (comme votre CV ou l'historique du groupe) sont automatiquement inclus dans votre demande. Vous pouvez les mettre à jour en tout temps avant d'envoyer votre demande. Si vous avez besoin d'aide pour préparer votre CV, rendez-vous sur la page [Rédiger un curriculum vitae axé sur les arts et la culture](#).
- Si vous travaillez avec des collaboratrices ou collaborateurs artistiques, expliquez qui ils sont et pourquoi vous voulez travailler avec eux. Veuillez joindre une courte biographie ou un CV, des échantillons de documents d'appui pertinents et des lettres, courriels ou captures d'écran de confirmation.
- Si vous travaillez avec un partenaire pour présenter votre travail au public, joignez une lettre ou un courriel de confirmation de leur part. Vous devez décrire leur rôle ainsi que comment et quand il appuiera votre projet.
- Avant d'envoyer votre demande, demandez à quelqu'un de :
  - la lire, de faire des suggestions et de vous indiquer si quelque chose ne paraît pas clair;
  - corriger les fautes d'orthographe et de grammaire;
  - mettre vos documents d'appui à l'essai.

## Conseils pour les documents d'appui

Par documents d'appui, on entend des exemples de votre travail créatif ou culturel. Ces documents aident les pairs évaluatrices et évaluateurs à comprendre votre pratique artistique et ce que vous voulez accomplir. Il peut s'agir :

- de documents écrits, visuels ou audio;
  - d'exemple de travaux ou d'activités artistiques passés apportant du contexte à votre pratique artistique ou à votre projet;
  - de maquettes, d'échantillons, d'ébauches ou d'autres types de travaux en cours pour démontrer ce que vous proposez de créer.
- Les pairs évaluatrices et évaluateurs ont un maximum de 10 minutes pour examiner votre matériel d'appui, en plus d'évaluer votre demande. Par conséquent, si vous téléversez une œuvre plus longue, utilisez des instructions de visualisation pour indiquer où commencer et arrêter le visionnement.
  - Les liens vers votre contenu vidéo ou audio doivent demeurer actifs jusqu'à un an après avoir soumis votre demande.
  - Veillez à ne pas inclure de vidéo ou de texte promotionnels.
  - Demandez des lettres d'appui de vos collaboratrices et collaborateurs et partenaires tôt.

## Si votre demande est refusée

Plusieurs demandes évaluées ne reçoivent pas de financement en raison du budget restreint du Conseil. Si votre demande est refusée, souvenez-vous de ce qui suit :

- Le volume de demandes est élevé, et le processus d'évaluation est concurrentiel.
- La rédaction de demandes de subvention exige de la pratique – il n'y a pas de méthode unique pour le faire.
- Tentez votre chance à nouveau! Le contexte de chaque concours change, y compris les pairs évaluatrices et évaluateurs ainsi que les demandes évaluées. Voyez combien de fois vous pouvez présenter une demande ici : [Limites annuelles pour les candidatures](#).
- Pour en apprendre davantage sur le processus d'évaluation, envisagez de [soumettre une autocandidature](#) pour être pair évaluatrice ou évaluateur.
- Prenez connaissance des [webinaires et séances d'information du Conseil](#) à venir.

En raison du volume de demandes reçues, le Conseil ne peut pas donner de rétroaction pour les demandes antérieures. Nous pouvons toutefois répondre aux questions sur la préparation d'une demande **future**. Envoyez vos questions à [exploreretcreer@conseildesarts.ca](mailto:exploreretcreer@conseildesarts.ca).